

Lure le 23 octobre 2018

## LES RECETTES MIRACLES DU « SAPEUR » VÉRAN

La Coordination Nationale des Comités de Défense des hôpitaux et Maternités de proximité ne peut se satisfaire du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019 (PLFSS), débattu à partir d'aujourd'hui à l'Assemblée Nationale. L'augmentation de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) ne couvre pas la progression des charges qui découle de la réglementation. Les hôpitaux vont encore devoir restreindre leurs dépenses, au détriment des patients et des personnels.

Cerise sur le gâteau, le rapporteur de la commission des affaires sociales à l'AN, Olivier VERAN a déjà fait accepter un amendement en commission qui propose d'octroyer une prime aux services d'urgences qui, plutôt que de prendre en charge les patients relevant de la médecine générale les réorienteront vers les soins de ville.

L'idée séduit Agnès BUZYN, ministre de la Santé, qui a indiqué son intention de la soutenir.

Cette proposition est indéniablement novatrice puisque si elle est retenue, elle permettra aux hôpitaux de **dégager des ressources nouvelles en renvoyant les patients.**

Si elle est retenue, on est en droit de penser que, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, le renvoi du patient ne se fera pas sans un examen permettant d'apprécier la gravité de son état.

Elle permettra ainsi aux services d'urgence de consacrer du temps à des patients qu'ils ne soigneront pas alors qu'ils sont à la peine pour répondre à ceux qui ont besoin de leurs soins.

Elle permettra aux patients renvoyés, qui n'avaient pas trouvé de réponse du côté de la médecine générale compte tenu des déserts médicaux, de se retourner à nouveau vers la médecine générale ou de renoncer à se soigner.

.../...

.../...

Elle permettra à la Sécurité Sociale, pour un même patient, de payer une première fois pour un renvoi c'est-à-dire pour un refus de soins puis une deuxième fois pour une consultation en ville, si le patient a obtenu un rendez-vous.

Elle permettra aux hôpitaux qui connaissent des difficultés de fonctionnement du fait des restrictions budgétaires successives de dégager des ressources nouvelles en renvoyant les patients mais de perdre dans le même temps les recettes qui auraient résulté des consultations d'urgence de ces mêmes patients.

Et c'est sans doute là que réside l'objectif réel de cet amendement : désengorger les urgences en réduisant une fois de plus les moyens alloués aux hôpitaux.

Il n'y a là, malheureusement, rien de novateur.

Les débats à l'Assemblée Nationale sur le projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale vont débiter ce 23 octobre. Les députés qui accepteront de le voter cautionneront la réduction drastique des moyens pour la santé, la fermeture de centaines de maternités, de services de chirurgie, de services d'urgences et de SMUR, la suppression de milliers de postes hospitaliers.

La Coordination Nationale demande le retour à une gestion démocratique de la Sécurité Sociale et invite les députés à se prononcer contre cet amendement et pour une augmentation d'au moins 4,5 % de l'ONDAM pour empêcher une nouvelle dégradation des conditions de fonctionnement des hôpitaux publics.



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*  
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15  
**Tél : 09 67 04 55 15**  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**  
**Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146**  
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>  
Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)  
Présidente : Hélène DERRIEN [derrien.h29@gmail.com](mailto:derrien.h29@gmail.com)  
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98  
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)  
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02